Ouestions orales

M. Attewell: Environ 10 à 12 p. 100 de la population canadienne est actuellement âgée de plus de 65 ans. D'ici l'an 2020, ce groupe représentera près de 25 p. 100 de la population.

Il est temps d'établir des plans à long terme pour tenir compte de cette évolution démographique, non seulement dans le domaine des services médicaux, mais aussi en vue de permettre à ces personnes de vivre dans la dignité et de mener une vie intéressante.

Le ministre reconnaît-il l'urgence de cette question? Prend-il des mesures pour établir des plans visant à répondre aux besoins des personnes âgées?

L'hon. George Hees (ministre des Affaires des anciens combattants et ministre d'État (Troisième âge)): Monsieur le Président, je me suis longuement entretenu avec des Canadiens du troisième âge et les organisations qui les représentent en vue de déterminer les mesures qu'il convenait d'intégrer dans un programme à leur intention. Je compte annoncer ce programme sous peu.

Des voix: Bravo!

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ACQUISITION DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE— LES COÛTS ESTIMATIFS

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre associé de la Défence nationale. En guise d'introduction, je dirai que le parti libéral reste opposé à l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire pour de nombreuses raisons en dehors des aspects purement économiques. Cependant, en ce qui concerne les aspects économiques, le ministre va-il expliquer à la Chambre l'écart qui existe entre les prévisions budgétaires de 5 milliards de dollars communiquées par son ministère en juin dernier pour l'acquisition de sous-marins et le coût qui figure dans le rapport du Centre du contrôle des armements que cet organisme évalue au moins aux alentours de 10 milliards de dollars?

(1500)

Les services du ministère ont majoré le montant initial de 5 milliards de dollars qui atteint maintenant, d'après les évaluations, entre 7,5 et 8 milliards de dollars. Les experts-conseils de la Marine britannique estiment que ce programme coûtera 11,25 milliards de dollars. Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi tous ces chiffres ne concordent pas et nous dire ceux que son ministère utilise maintenant?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je serais très heureux de l'expliquer à la Chambre et au député. S'il suivait les procédures démocratiques en vigueur dans notre pays et au Royaume-Uni, il verrait que le coût du sous-marin de classe Trafalgar figure dans les prévisions des dépenses de la Défense présentées au Parlement britannique. Nous avons utilisé les mêmes chiffres en décembre dernier, en juin et encore une fois récemment lorsque la question a été soulevée.

La différence, traduite en dollars canadiens, a pour origine le taux de change étant donné que le dollar a baissé et que la livre a augmenté. C'est la seule différence qui a été enregistrée.

Il y a des frais supplémentaires que nous avons évalué à environ 2 milliards de dollars pour l'infrastructure. Ce chiffre est le même depuis le début.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DES ESTIMATIONS MINISTÉRIELLES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ils ont utilisé diverses séries de chiffres et tentent de semer la confusion dans l'esprit des Canadiens. Les chiffres que le ministre utilise ne comprend pas le coût de la formation, celui de l'établissement des installations sur la côte du Pacifique et sur la côte de l'Atlantique, ni le coût du recyclage du combustible qui servira à alimenter le réacteur nucléaire. Le ministre déposera-t-il à la Chambre des communes les estimations qu'utilise le ministère pour acheter 10 à 12 sous-marins nucléaires, c'est-à-dire celles que le gouvernement utilise quand il débat son plan quinquennal pour ses projets d'immobilisations au sein des comités du Cabinet?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je peux assurer au député que nous utilisons lors de l'étude annuelle qu'effectue le Cabinet les mêmes chiffres que nous utilisons publiquement car ce sont les chiffres exacts pour la mise en oeuvre d'un programme pour la construction de sous-marins. Le coût du recyclage du combustible dans sept ans d'ici ne peut guère entrer en ligne de compte dans le programme de construction. On s'en occupera dans sept ans.

M. le Président: Je veux signaler à la Chambre que le député de Winnipeg—Birds Hill va poser maintenant une question et qu'ensuite le député de Fundy—Royal en posera une seule autre pour mettre fin à la période des questions.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE GUATEMALA—LA REPRISE DE L'AIDE CANADIENNE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait à son voyage imminent en Amérique centrale. Le ministre sait que beaucoup de Canadiens sont heureux qu'il ait décidé de se rendre en Amérique centrale, et nous lui souhaitons le meilleur succès à l'occasion de ce voyage.

Beaucoup de ceux qui se réjouissent de ce voyage déplorent cependant que le ministre ait décidé avant son départ de reprendre l'aide au Guatemala, car ils estiment que la situation dans ce pays ne s'est pas amélioré suffisamment pour justifier cette reprise. Pourquoi le ministre a-t-il jugé bon de prendre cette mesure avant d'entreprendre sa mission exploratoire? N'aurait-il pas été mieux d'attendre de se rendre en Amérique Centrale et de se former une opinion à son retour, au lieu de préjuger de la situation en prenant cette décision la semaine dernière?